

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

I.A - CFE	CFE	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Taux d'imposition plafonné pour 2021 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 4	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 3) 5
		8 111 519	23,53	>>>	5 653 000	1 330 151
	Réserve de taux capitalisée 6	0,060	Réserve de taux utilisée 7	Taux voté 8	Taux mis en réserve 9	Produit de CFE unique (col.4 x col.8) 10

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée.....

1 330 151

I.B – TAXES FONCIÈRES	Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2a	Taux moyens pondérés des communes si fusion 2b	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit fiscal de référence (col.3 x col.2) 4	Taux votés 5	Produit correspondant (col.3 x col.5) 6
	Taxe foncière (bâti)	23 879 922	4,47		22 359 000	999 447	4,47	999 447
	Taxe foncière (non bâti)	2 061 689	6,04		2 067 000	124 847	6,04	124 847

1 124 294

Aide au calcul des taux addit. par variation proportionnelle	Taxes	Taux de référence pour 2021 11	Coefficient de variation proportionnelle 12	Taux proportionnels (Col.11*col.13) 13
Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas : - de reconduction des taux de référence - ou de variation différenciée	Taxe foncière (bâti)	4,47	Produit attendu des TF	
	Taxe foncière (non bâti)	6,04	Produit de référence des TF total col.4 (6 décimales)	
			1 124 294 =	

I – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
1 181 638	183 744	110 240	146 242	20 992	1 508 437	3 151 293
Alloc. compensatoires	DCRTP	DCRTP	Versement FNGIR	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	
	782 664		55 410	77 001	77 001	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

Produit attendu des taxes à taux votés	Total autres taxes (cadre II)	Allocations compensatoires + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prév. 2021 au titre de la fiscalité directe locale
2454 445 +	1 642 856 +	838 074 +	77 001 -		1 508 437 =	6520813

A BESANCON le 01 AVRIL 2021
 le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES THIERRY GALVAIN
 Le préfet, le 27/04/2021
 Le président, le 05/05/2021

Communauté de Communes
 Loue Lison
 7, rue Edouard Pasteur
 25290 ORNANS

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	91 800
Dont Locaux industriels (MI) :	91 742
Taxe foncière (non bâti) :	30
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	689 593
a. Réduction des bases des créations d'établissements	2
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	14
c. Locaux industriels	635 960
d. Autres allocations	53 617

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :

	1 241
Dotation pour perte de THLV :	
Dotation IH (Mayotte) :	

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti)	3 151
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	2 052 401
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2 949 900
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	500 148

3. CVAE

- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
- b. CVAE : part dégrévée
- c. CVAE : exonérations non compensées

	828 926
	352 712

4. TAXE D'HABITATION

- a. Bases hors résidences principales et locaux vacants
- b. Bases des locaux vacants soumis à THLV
- c. Taux figé de taxe d'habitation

	2 683 348
	5,45

5. PRODUIT DES IFR

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	24 814
Transformateurs	74 293
Stations radioélectriques	78 897
Gaz – Stockage, transport...	5 740
6. FRACTION DE TVA	1 508 437

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Taxe	Taux maximal de droit commun (15)	Taux maximum avec dérogatoire (16)	Taux maximum avec rattrapage (17)	Taux moyen 75 % (18)	Taux maximum avec capitalisation (19)	Taux maximum avec majoration spéciale (20)
1ère année de FPU						
FPU régime de croisière	23.52	23.53		18.77	23.58	

EPCI en régime de croisière

Coefficients de variation du TMP des deux taxes foncières (22)		Plafonnement du taux de CFE	
(bâti) (21)	(23)	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre (24)	Taux plafond 2021 (25)
1,000000	0,999400	26,45	52,90

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 national	de l'EPCI
//////	//////
Tx max de la majo. spéciale	//////